



COP 27
À CHARM EL-CHEIKH

Bilan de notre action écologique

Le président de la République a engagé la France dans la planification écologique. La planification écologique, c'est un grand mouvement de la société pour atteindre nos objectifs sur le climat, en mobilisant tous les acteurs : l'État, les entreprises, les collectivités territoriales. Avec la planification écologique, nous avons :

- Des objectifs précis et ambitieux, secteur par secteur.
- La construction de feuilles de route déclinant les principales étapes, les investissements à mener, les règles à changer, les technologies à mobiliser pour baisser nos émissions, protéger notre biodiversité, et développer l'économie circulaire.
- Une méthode de travail, avec le Conseil National de la Refondation, qui mobilise toutes les parties prenantes autour d'une vingtaine de chantiers thématiques sur l'eau, la forêt, le logement, la voiture, les transports en commun, l'énergie...



COP26 de Glasgow, le 1^{er} novembre 2021

La COP 27 s'ouvrira le 7 novembre à Charm el-Cheikh en Égypte dans un contexte marqué par la guerre en Ukraine et ses conséquences déstabilisatrices sur le marché de l'énergie. Malgré l'impact sur nos concitoyens et notre économie, la France tient ses objectifs climatiques et poursuit sa transition. Elle réaffirme que les engagements de l'Accord de Paris et du pacte de Glasgow doivent être tenus.

Le président de la République appelle surtout à saisir l'opportunité que la crise énergétique offre aux États du monde entier : nous défaisons définitivement de la dépendance aux énergies fossiles, fortement émettrices et dont les cours sont volatils, pour développer des sources d'énergie décarbonée sur nos sols respectifs, compatibles avec des stratégies d'indépendance et qui se révèlent aujourd'hui bien plus abordables, qu'il s'agisse du renouvelable ou du nucléaire.

En outre, ces derniers mois nous ont montré la gravité du dérèglement climatique et de ses conséquences, avec des sécheresses et méga-feux cet été en Europe, Afrique et Amérique du Nord, des inondations meurtrières au Pakistan... La France est au rendez-vous du devoir de solidarité, notamment en matière de finance climat et y compris sur l'adaptation, alors que certains pays continuent au même moment de se battre contre l'extrême pauvreté. Elle appelle ses partenaires à en faire de même et à ensemble relever le niveau d'ambition à Charm el-Cheikh.

La France prend ses responsabilités pour réduire ses émissions de gaz à effet de serre

VERS 100% D'ÉLECTRICITÉ DÉCARBONÉE EN FRANCE

À Belfort en février 2022, le Président avait rappelé le cap de la France en matière énergétique : être la première grande Nation à sortir des énergies fossiles. Aussi la France a mis fin à l'attribution des permis d'exploration d'hydrocarbure sur son territoire, et cessera de soutenir les projets internationaux d'exploitation d'énergie fossile dès 2023, conformément à l'engagement collectivement pris à la COP26.

La France s'est donnée les moyens de reprendre en main son avenir énergétique. Notre ambition, c'est la souveraineté : produire en France les énergies que nous consommons, pour ne plus dépendre des pays exportateurs d'énergie fossile.

En matière d'énergies renouvelables, le président de la République a ainsi inauguré à Saint-Nazaire le premier parc éolien en mer français, qui a d'ores et déjà commencé à produire de l'électricité. 10 autres parcs sont en construction, et une quarantaine seront planifiés pour que d'ici à 2050, l'éolien en mer soit la première source d'énergie renouvelable dans notre pays.

La loi d'accélération des énergies renouvelables, en débat au parlement, doit permettre d'aller deux fois plus vite sur les projets, et d'identifier de nouvelles zones où installer notamment des panneaux solaires : sur les friches industrielles, les abords des autoroutes ou sur le patrimoine de la SNCF.

Le chef de l'État a également relancé un investissement important dans le nucléaire et annoncé la construction de 6 nouveaux réacteurs, pour mener à bien notre transition climatique, assurer notre avenir économique, et garantir notre souveraineté.

SOBRIÉTÉ ET EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE AU CŒUR DE LA STRATÉGIE FRANÇAISE

Un plan de sobriété qui mobilise toute la Nation : lancé le 14 juillet par le Président, ce plan va permettre de faire 10% d'économies d'énergie, et mobilise tous les acteurs : l'État et l'administration, les services publics, les entreprises, les collectivités territoriales, le monde du sport : chacun à son échelle agit pour réduire ses consommations.

La rénovation thermique des bâtiments privés et publics continue de s'accélérer, avec 600 000 logements rénovés en 2022 grâce à MaPrimeRenov. Ont également été mis en place un diagnostic énergétique obligatoire pour les bailleurs, une aide au changement des chaudières, et une interdiction d'installation de chaudières au fioul depuis 2022. Ainsi en 2030, au moins 1 logement sur 3 en France aura été rénové, isolé, ou équipé en énergie renouvelable.

Le verdissement de nos moyens de transport est une réalité, avec 1 million de primes à la conversion versées pour le passage à un véhicule moins polluant, et 700 000 bonus octroyés pour l'achat d'un véhicule électrique ou hybride, qui passeront d'ailleurs de 6 000 à 7 000€ pour la moitié des bénéficiaires, les plus modestes. D'ici 2035, 100% des véhicules neufs mis en vente en France seront zéro-émission et nous produirons en France 2 millions de véhicules électriques, en accompagnant la transition de toute la filière automobile.

Nous continuons en outre d'encourager l'usage du vélo, avec un premier plan national dont les résultats sont déjà visibles : le nombre de pistes cyclables a doublé et les aides à l'achat d'un vélo électrique fonctionnent. L'investissement dans le train se poursuit également, que ce soit dans les zones rurales, en banlieue, ou les trains de nuit qui sont réouverts progressivement.

Nous renforçons la protection et la gestion de nos forêts, qui ont été durement touchées au cours de l'été 2022 par les méga-feux. Les moyens de protection de la forêt ont été considérablement augmentés, et la France a engagé un gigantesque chantier de plantation d'arbres : 1 milliard d'arbres seront plantés d'ici la fin de la décennie.

SE DONNER LES MOYENS DE NOTRE TRANSITION

Pour déployer ces mesures le plus rapidement et efficacement possible, les moyens nécessaires ont été mobilisés, avec notamment 30 milliards d'euros du plan de relance post-Covid dédié à la croissance verte. Cette dynamique continue, avec une forte augmentation des moyens consacrés aux transitions écologique et énergétique dans le budget 2023.

En parallèle, pour accompagner à moyen terme cette transition et faire de la France un champion des énergies propres, du transport durable, et de l'industrie décarbonée, le président de la République a présenté en octobre 2021 le vaste plan d'investissement France 2030. Doté là aussi de 30 milliards d'euros, il permettra de faire émerger une nouvelle génération de réacteurs nucléaires, de faire de la France le leader de l'hydrogène vert, de réduire de 35% les émissions de gaz à effet de serre du secteur industriel, et produire 2 millions de véhicules électriques et hybrides ainsi que le premier avion bas-carbone.



Discours à Belfort sur la nouvelle politique énergétique de la France, le 10 février 2022

ACCOMPAGNER L'ÉVOLUTION DES COMPORTEMENTS

En plus de renforcer les moyens de la transition climatique, le président de la République a souhaité impulser une nouvelle culture au sein de la société française, et généraliser les bons réflexes. Aussi via la Loi Climat et Résilience, l'éducation à l'environnement monte en puissance, la publicité est davantage responsabilisée et les collectivités sont incitées à construire sur les friches et sur les zones à l'abandon plutôt que d'encourager l'étalement urbain.

Les premiers résultats sont là, la France voit ses émissions diminuer de plus en plus rapidement.



Conférence de presse avec la Présidente de la Commission européenne Ursula von der Leyen, le 7 janvier 2022

Une action déterminante à l'échelle européenne

À l'initiative de la France qui a été parmi les tout premiers pays européens à adopter un objectif de neutralité carbone, l'Union européenne montre la voie pour atteindre les objectifs de l'Accord de Paris en réhaussant ses objectifs de réduction des émissions et en se dotant des instruments pour y parvenir. Les États membres se sont unanimement engagés à réduire leurs émissions nettes de 55% d'ici 2030 et à atteindre la neutralité carbone en 2050.

Pour ce faire, la Présidence française du Conseil de l'Union européenne au premier semestre 2022 a permis de trouver des accords sur une série de textes cruciaux :

→ Adoption d'une taxe carbone aux frontières pour répondre à la concurrence des pays dont les réglementations environnementales et climatiques sont moins exigeantes que les nôtres. En instaurant sur les importations dans l'UE un prix du carbone identique à celui sur les productions européennes, elle contribuera à la décarbonation de nos économies tout en incitant les pays tiers à s'engager à leur tour dans la transition écologique.

→ Renforcement du marché européen du carbone, étendu à des secteurs qui n'étaient jusque-là pas concernés, comme le secteur maritime.

→ Fin des ventes de véhicules thermiques neufs à essence ou diesel en Europe dès 2035.

→ Accompagnement social de la transition avec un fonds de 59 milliards d'euros.

→ Mise en place d'un rapportage exigeant et standardisé des impacts sociaux et environnementaux des entreprises européennes, qui encouragera ces dernières à développer une démarche responsable, et apportera au marché les données dont il a besoin pour financer la transition écologique.

→ Accord des États membres pour une législation contre la déforestation importée, qui permettra d'empêcher que des produits provoquant la déforestation ou une dégradation des forêts n'entrent sur le marché européen. Ainsi, nous veillerons à ce que les produits que nous consommons tous les jours comme le café, le chocolat ou encore la viande, ne détruisent pas les grandes forêts tropicales de notre planète.

L'Union européenne montre également l'exemple sur la nécessaire mise en cohérence des politiques commerciales au vu de l'enjeu écologique. Sur impulsion française, la Commission européenne qui est l'institution chargée des négociations commerciales, s'est engagée à faire du respect de l'Accord de Paris un élément contraignant des futurs accords commerciaux. Ceux-ci comporteront aussi davantage de réciprocité des normes environnementales, pour que les produits importés respectent nos exigences écologiques. Pour la première fois, l'Accord de Paris est pleinement intégré à l'accord commercial avec la Nouvelle-Zélande : si un pays ne respecte pas ses engagements pour le climat, des sanctions pourront être mise en œuvre sur le plan commercial.

Accompagner les transitions climatiques des pays émergents et en voie de développement

Le dérèglement climatique ne peut être combattu que par une action de tous à l'échelle mondiale.

Quand certains pays remettaient en cause l'Accord de Paris ou décidaient de le quitter, la France a été au rendez-vous pour garantir sa survie et remobiliser la communauté internationale pour que son objectif soit atteint : contenir le réchauffement climatique bien en dessous de 2°C et le limiter si possible à 1,5°C.

La France est également pleinement engagée dans une approche solidaire de la transition climatique, car alors que certaines populations continuent de se battre contre la pauvreté, les économies avancées ont la responsabilité de les accompagner dans leur transition et contre les effets dévastateurs du réchauffement.

La France montre la voie pour soutenir financièrement la transition dans les pays les plus vulnérables. En mobilisant 6 milliards d'euros par an dont 2 milliards pour l'adaptation, elle contribue pleinement à l'engagement collectif de 100 milliards de dollars par an. Nous participons également à la mise en place de dispositifs innovants de financement de la transition, en proposant notamment de mobiliser les droits de tirage spéciaux du Fonds monétaire international.

Le président de la République est également à l'initiative d'un axe euro-africain face au défi climatique. Celui-ci trouve des déclinaisons concrètes sur le terrain, à l'image de la Grande Muraille Verte, vaste projet de reforestation tout au long de la bande sahélienne.

La transition climatique mondiale ne pourra non plus se faire sans les grands émergents. En lançant l'Alliance solaire internationale dès 2017, la France et l'Inde travaillent ensemble pour réduire les coûts et les obstacles à la production d'énergie solaire. Aujourd'hui, 90 pays ont ratifié l'accord-cadre de cette initiative clef de la transition énergétique.

De même avec l'Appel de Pékin, lancé lors de la visite d'État du président de la République dans la capitale chinoise en novembre 2019, la Chine a aux-côtés de la France rappelé son engagement dans la lutte contre le changement climatique.

Aujourd'hui, au travers de Partenariats pour une Transition Énergétique Juste, la France et ses partenaires accompagnent les pays émergents dans leur transition climatique. Ce modèle est déjà bien avancé avec l'Afrique du sud, qui bénéficie d'un soutien financier et technique pour accélérer sa sortie du charbon, ce qui représentera à terme une réduction d'émissions colossale. Des partenariats similaires sont en cours de construction dans diverses régions du monde.

Protéger la biodiversité, alliée indispensable face au réchauffement climatique

La nature est porteuse de solutions face au dérèglement climatique, dans ce qu'elle absorbe et stocke le carbone. Ce lien entre biodiversité et climat a été activement porté par le président de la République, à la fois en France mais aussi sur la scène internationale.

Ainsi 30% du territoire marin et terrestre français est désormais aire protégée, et sur impulsion de la France et du Costa Rica, une centaine de pays soutiennent l'inscription de cet objectif dans le nouveau cadre mondial pour la biodiversité, au sein de la Coalition de la Haute ambition pour la Nature et les Peuples. Sur 10% de notre territoire, nous renforceront progressivement le niveau de protection dans un souci d'exemplarité.



One Ocean Summit à Brest, le 11 février 2022

À l'échelle nationale, la protection du territoire est aussi passée par des décisions fortes d'abandon de projets menaçant les écosystèmes : aéroport de Notre-Dame-des-Landes, mine de la Montagne d'Or en Guyane, EuropaCity. La réforme du code minier, attendu depuis plus de 15 ans, a enfin été adoptée. Elle permet d'interdire, pour des raisons environnementales, les projets les plus néfastes pour la biodiversité, ce qui n'était pas possible jusqu'à présent.

La lutte contre la pollution plastique s'est aussi accélérée via la loi anti-gaspillage pour une économie circulaire (Loi AEGC), qui a considérablement stimulé l'innovation en matière de recyclage, et contribué à faire évoluer nos modes de consommation. Des travaux de réhabilitation ont de même été lancés auprès de plusieurs décharges de bord de mer présentant des risques de pollution plastique des océans. La France est un des pays premiers pays à s'être positionné en faveur d'un nouveau traité global sur l'ensemble du cycle de vie des plastiques, dont la négociation a été lancée en février 2022. La France accueillera une des réunions de négociations.

À l'échelle mondiale, le président de la République a joué un rôle moteur pour inscrire la préservation de la biodiversité tout en haut de l'agenda international. La France a ainsi organisé les principaux rendez-vous de haut niveau de ces derniers mois, que ce soit le One Planet Summit consacré à la biodiversité en janvier 2021 à Paris, le Congrès mondial de l'UICN à Marseille en septembre 2021, le One Ocean Summit de Brest en février 2022 ou le One Forest Summit qui aura lieu au Gabon en 2023.

La France co-organisera en outre avec le Costa-Rica la prochaine Conférence des Nations unies sur les Océans. Ce sera l'occasion de maintenir la dynamique ambitieuse lancée à Brest avec les engagements de nombreux acteurs pour protéger la biodiversité et les ressources des océans, lutter contre la pêche illégale, préserver et restaurer les écosystèmes marins et côtiers qui stockent et absorbent le carbone (prés salés, prairies sous-marines ou mangroves), et verdir le transport maritime.

Encourager la mise à contribution de tous les acteurs

Alors que la France prend sa part dans la transition climatique mondiale et contribue à toujours rehausser le niveau d'ambition et de solidarité au niveau international, le président de la République est également fortement engagé pour mobiliser le secteur privé.

Il a en effet contribué à la formation de coalition d'acteurs s'engageant à faire évoluer les pratiques, à l'image de la coalition d'acteurs financiers One Planet Fonds souverains, dont les membres gèrent un portefeuille de 37 000 milliards de dollars.

Le chef de l'État a de même œuvré à la généralisation de la méthodologie TFCD (*Task force for Climate-related Financial Disclosure*) pour une meilleure prise en compte de l'impact et des risques climatiques de toute décision d'investissement. Celle-ci a notamment été adoptée par l'intégralité des entreprises du CAC40.

Enfin, pour que les engagements des entreprises débouchent sur des changements concrets, le chef de l'État a œuvré aux-côtés de l'Envoyé spécial des Nations unies pour l'action climatique, Michael Bloomberg, à une méthodologie et plateforme pour une information fiable et transparente des données climatiques des acteurs privés. C'est chose faite avec le lancement du One Planet data hub.